



Syntaxe de la mention : l'exemple de Cicéron

Christian Nicolas

► **To cite this version:**

Christian Nicolas. Syntaxe de la mention : l'exemple de Cicéron. Dixième Colloque International de Linguistique Latine (Paris-Sèvres, 19-23 Avril 1999), Apr 1999, PARIS, France. p. 497-509. hal-00327420

HAL Id: hal-00327420

<https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-00327420>

Submitted on 8 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claude Moussy (dir.),

Avec la collaboration de J. Dangel, M. Fruyt, L. Nadjo et L. Sznajder

De lingua Latina novae quaestiones

*Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine (Paris-Sèvres, 19-23
avril 1999)*

Bibliothèque d'Etudes Classiques, 22
Recherches sur l'Antiquité, 9

Louvain, Paris, Sterling (Virginia),

Peeters,
2001

p. 497-509

SYNTAXE DE LA MENTION : L'EXEMPLE DE CICÉRON

Christian NICOLAS

Université de Lyon, Université Jean Moulin - Lyon 3

The autonymic sign is always a noun whose gender and number are neutralized (see e.g. in english “*Women* is a plural”). Now, latin noun has many morphological and syntactical marks that are inherent and may be hard to fit with the special “out-of-phrase” status of the autonymic sign. How does Latin deal with this problem ? This study shows that Latin writers, even a specialist of language like Cicero, do not most often make a clear distinction between language and metalanguage.

On oppose la mention à l’usage. Est en usage tout énoncé qui parle du monde (l’énoncé en usage est *mondain* au sens de Barthes). Est en mention tout énoncé qui parle de lui-même (l’énoncé en mention est *autonyme*, selon la terminologie des logiciens, relayés par les linguistes). Soient les deux phrases :

1a. Les vertus sont féminines ;

1b. *Vertus* est féminin ;

en 1a., l’énoncé est en usage (je dis quelque chose du monde, plus précisément des vertus) et « vertus » y a un emploi mondain ; en 1b., *Vertus* est autonome (je parle du signe pluriel *vertus* en tant que tel, et non de ce qu’il représente dans le monde extra-linguistique) et sa présence dans la phrase transforme celle-ci en phrase métalinguistique.

Remarque : dans la phrase ci-dessus “« vertus » y a un emploi mondain”, qui est un commentaire métalinguistique de 1a., il va de soi que « *vertus* » a un emploi autonymique, alors même que 1a. est un énoncé mondain. Et même, dans le segment de la phrase précédente “dans la phrase ci-dessus ‘« vertus » y a un emploi mondain”, « *vertus* » appartient à un métalangage de niveau 2 (et dans la phrase en cours, à un métalangage de niveau 3) :

Phrase	Statut de l’énoncé	Statut du mot <i>vertus</i>
Les <i>vertus</i> sont féminines	usage	usuel
En 1a. « <i>vertus</i> » a un emploi mondain	métalangage 1 (parle du langage usuel)	autonyme avec référent usuel
Dans la phrase “« vertus » a un emploi mondain”, « <i>vertus</i> » a un emploi autonymique	métalangage 2 (parle du métalangage 1)	autonyme avec référent autonymique

etc. / (p. 498)

On s’aperçoit donc que l’autonyme se trouve toujours dans un énoncé métalinguistique supérieur d’au moins un cran à l’énoncé où figure son référent ; il est donc logiquement abusif de

dire qu'il est autonome si par là on entend (comme l'induit l'étymologie du terme) qu'il se désigne lui-même : il est plus juste de dire qu'il désigne ce qu'il serait s'il n'était justement pas en train de se désigner lui-même¹. A chaque étage de métalangage (où chaque nouvelle phrase parlerait de la précédente, jusqu'à l'infini), il s'agit d'un nouveau terme *vertus*. On est en droit de dire que tous ces autonymes *vertus* sont des homonymes que ne distingue que le contexte, en l'espèce le degré d'analyse métalinguistique. Nous n'aborderons pas plus avant ce très épineux problème logique, et nous nous contenterons, dans les lignes qui suivent, d'opposer les énoncés linguistiques en usage (ou mondains) aux énoncés métalinguistiques de premier niveau, incluant un autonome à référent usuel, comme dans la comparaison entre 1a. et 1b.

La comparaison de ces deux phrases signale un certain nombre de particularités morpho-syntaxiques des autonymes. L'autonyme de 1b. est un substantif² (il fonctionne comme sujet de la proposition) ; ce substantif est dépourvu de la détermination standard qu'est en français l'article défini ; ses genre et nombre sont neutralisés³ ; ajoutons qu'il est démarqué à l'écrit par la typographie et à l'oral par une pause spéciale. Ainsi en est-il du moins dans une langue comme le français. La comparaison avec le latin montrera que le traitement syntaxique de l'autonyme, tel qu'il est décrit ci-dessus, n'est pas un invariant linguistique ou qu'en tout cas il n'a rien d'aussi systématique (quant aux marques typographiques, elles sont bien sûr inexploitable pour le latin puisque, quand elles existent dans nos éditions, elles sont le fait des modernes⁴ alors que les marques orales sont postulables sans être avérées). Je me propose d'étudier pour le latin, plus spécialement chez Cicéron, la validité des critères spécifiques retenus pour l'autonyme en français : statut substantival, spécificités de la détermination nominale, neutralisation du genre et du nombre. / (p. 499)

1. STATUT SUBSTANTIVAL DU SEGMENT AUTONYMIQUE LATIN

L'autonyme a le statut grammatical de substantif, quel que soit le segment concerné. Ce segment peut appartenir à la deuxième articulation ("*p* est bilabial"), à n'importe quelle partie du

¹ Cf. J. REY-DEBOVE 1997, selon laquelle (297 et *passim* sous d'autres formes) "le signe se signifie tel qu'il serait s'il ne se signifiait pas".

² Cf. J. AUTHIER-REVUZ 1992 : 40.

³ Sur le genre et le nombre de l'autonyme, cf. J. REY-DEBOVE 1997 : 67.

⁴ Les Latins n'avaient ainsi pas de possibilité de désambiguïser par la typographie un énoncé en usage tel que l'incise *ut cerno* "à ce que je vois" et un énoncé en mention comme Quint. *I.O.* 7, 9, 2 : *Verba... quaedam diuersos intellectus habent, ut cerno...* "certains mots ont divers sens, comme *cerno*".

discours (morphème, nom, adjectif, adverbe, verbe, etc.), à n'importe quelle langue, à une langue symbolique (comme le langage mathématique), à une non-langue (ex. : "Azertyuiop est un mot qui n'existe dans aucune langue connue", phrase constituant un énoncé parfaitement acceptable en français) : en tout état de cause, syntaxiquement il fonctionne comme un substantif.

Or la spécificité de la morpho-syntaxe nominale du latin c'est la casualité. Tout substantif latin intègre dans sa finale les marques morpho-syntaxiques qui révèlent son fonctionnement dans l'énoncé et qui engagent toute la syntaxe d'accord. Mais cette syntaxe d'accord paraît peu compatible avec le statut d'autonyme : dans un énoncé d'usage, la présence de *dominis* signale et justifie par exemple un complément d'attribution pluriel associé intrinsèquement au concept 'dominus' ; mais si l'analyse fait de *dominis* un autonyme, dans un énoncé en mention, tout porte à croire qu'il faut comprendre 'le terme *dominis*' et non pas fatalement un complément d'attribution ; d'où il appert que si l'on veut faire comprendre 'le datif *dominis*', il faudra laisser la forme autonymisée en l'état, dans une situation de figement proche de celle de l'adverbe, même si ce *dominis* est sujet de la proposition où il se trouve (*Dominis est datiuus*). Il en résulte que la présence d'un autonyme, qui n'est pas un nom comme un autre, peut (ou doit) bloquer ou gêner l'ensemble du processus d'accord. Mon objectif est de montrer par l'exemple comment Cicéron règle ou contourne cette difficulté dans les nombreux passages métalinguistiques que présente son œuvre.

1.1. L'autonyme est un énoncé latin casualisable :

1.1.1. L'autonyme est un concept nominal

Quand Cicéron propose une étymologie, justifie une dérivation morphologique, fait une analyse sémique, donne une *differentia*, etc., il est amené à utiliser des noms comme têtes de liste de familles lexicales ou comme sèmes, donc comme sources sémasiologiques, et non pas comme formes paradigmatiques précises. Il s'octroie alors toutes les libertés à l'égard de la forme de ces noms autonymes.

Cela se voit au fait que, si le sens seul est en jeu, l'orateur dispose à sa guise des frontières entre parties du discours, comme dans ce / (p. 500) commentaire lexicologique sur le verbe *uariare* qui aboutit à une explication du substantif *uarietas* via l'adjectif *uarius* :

2. *Fin. 2, 10 : ...uariari, non augeri uoluptatem ? -Memini uero, inquam. Sed tu istuc dixti bene Latine, parum plane. Varietas enim Latinum uerbum est idque proprie quidem in disparibus*

coloribus dicitur, sed transfertur in multa disparia : uarium poema, uaria oratio, uarii mores, uaria fortuna, uoluptas etiam uaria dici solet (...). Eam si uarietatem diceres, intellegerem...

Expliquer *uariare*, *uarietas* ou *uarius* c'est la même chose, dès lors qu'il s'agit de sémantique. Corollairement, puisque ce n'est pas de la forme *uarietas* en tant que nominatif que l'on parle, la variation morphologique *Varietas enim Latinum uerbum est / Eam si uarietatem diceres...* est sans conséquence. Le concept 'uarietas' est casualisé selon les besoins de la phrase, ici au nominatif, là à l'accusatif, malgré l'autonymie dont il est l'objet.

Cela illustre la tendance intégrationniste du latin⁵, dont Cicéron est un représentant extrémiste, et qui consiste à grammaticaliser et à uniformiser sous l'usage le plus grand nombre possible d'énoncés atypiques. Les exemples cicéroniens en sont innombrables :

3. *Tusc. 2, 43 : Appellata est enim ex uiro uirtus* (= *ex 'uir' ; 'uirtus'*). L'autonyme *uir*, source dérivationnelle de *uirtus*, est, pour les besoins de l'énoncé, mis à l'ablatif, par conformité avec la préposition *ex* ; l'autonyme *uirtus* est au nominatif en tant que sujet.

Des auteurs moins forcenés de l'intégrationnisme peuvent utiliser les facultés du nominatif à désigner la notion de la manière la plus pure (dans les emplois dits "nominatif dénominatif"⁶) pour en faire le cas privilégié de l'autonymie :

4. *Prisc. GLK 2, 19, 5 : ...ut si dicam Cremes pro Chremes.*

C'est pourquoi Cicéron tourne souvent sa phrase de manière à ce que les autonymes y soient au nominatif, en cumulant l'efficacité métalinguistique du nominatif et la correction syntaxique, même dans des tours comparables à celui de l'exemple 3, impliquant un ablatif d'origine. Il lui suffit de faire une anaphore métalinguistique (cf. M. Maillard 1972) par le biais d'une relative (schéma très fréquent chez lui) :

5. *Am. 26 : Amor enim a quo amicitia nominata est...* : dans cette phrase, *amor* n'est pas autonome (il est le sujet en usage de la principale) / (p. 501) mais il est repris par le relatif *quo* qui est autonome et concentre sur lui la référence à son antécédent ("l'amour, à partir duquel...") et au nom de son antécédent ("le terme *Amor*, duquel on a tiré le terme *Amicitia*"). *Amicitia* est autonome, et le nominatif est syntaxiquement justifié. A l'arrivée, les deux termes *amor* et *amicitia* se trouvent au nominatif bien qu'*amor* soit à comprendre indirectement comme un complément d'origine. La médiation par le pronom relatif permet à Cicéron de garder les deux

⁵ J'emprunte cette expression à G. SERBAT 1996 : 34.

termes sous la forme d'une étiquette dénomminative sans entorse à la syntaxe, donc sans écrire, comme ferait un Priscien (cf. ex. 4) *ab 'amor' 'amicitia'*.

1.1.2. l'autonyme est un concept verbal

Pour le concept verbal, Cicéron utilise sans surprise l'infinitif. S'il a besoin de signaler une dérivation par *ex* ou *ab*, il casualisera cet infinitif autonymique par le biais du gérondif :

6. *Nat.* 2, 67 : *Principem in sacrificando Ianum esse uoluerunt, quod ab eundo nomen est ductum...* (= *ab 'ire'*) ;

7. *Leg.* 1, 60 : *quae uirtus ex prouidendo est appellata prudentia* (= *ex 'prouidere'*).

Il peut même casualiser un groupe verbal :

8. *Rep.* 2, 40 : *qui cum locupletis assiduos appellasset ab asse dando* (= *assiduus* vient de *assem dare*).

On voit donc que Cicéron préfère grammaticaliser l'autonyme, quitte à obscurcir son propos (cf. ex. 6, où le rapport phonique postulé entre *Ianus* et *i-re* est inaudible). Pourtant rien n'empêche (sauf sa propre norme) d'utiliser l'infinitif autonymique derrière préposition :

9. *Suet. Aug.* 87, 2 : *Ponit adsidue (...) betizare pro languere.*

(Cicéron ne semble s'y résoudre que lorsque la défektivité du verbe l'empêche de manier le gérondif : *Or.* 154, *nequire pro non quire, malle pro magis uelle, nolle pro non uelle (...)* *dicimus*).

Notons toutefois que Cicéron, malgré son intégrationnisme extrémiste, ne casualise pas l'infinitif autonyme à l'accusatif ; ainsi il n'écrit pas, par exemple, *inter -ndum* : cf., pour une *differentia*, *Fin.* 2, 43 : *inter optime ualere et grauissime aegrotare nihil (interest)*. Peut-être est-ce parce que les tours à l'accusatif du gérondif ne sont attestables à son époque qu'avec *ad* et son sens final ? Cf. B. Bortolussi 2000.

1.2. l'autonyme est un énoncé latin non-casualisable :

L'intégrationnisme est toutefois mis en défaut quand le segment autonyme n'est pas casualisable, soit parce c'est une forme casuelle en tant / (p. 502) que telle qui est commentée (autonymie paradigmatique), soit parce que l'autonyme est un phrasillon (autonymie supra-verbale).

⁶ Cf. ERNOUT-THOMAS, §§ 14-16. Cf. aussi et surtout, depuis peu, les formulations puissantes et les illustrations saisissantes de G. SERBAT 1996 : 32-45.

1.2.1. autonymie paradigmatique

En *Or.* 154-157, plusieurs exemples d'autonymie paradigmatique nominale et verbale montrent qu'en l'espèce il n'y a pas d'autre solution que de laisser la forme, commentée cette fois y compris dans sa substance phonique, dans une espèce d'apesanteur syntaxique :

10. *pro* 'exitiorum' (155) "au lieu du génitif *exitiorum*" ; 'Ain' *pro* 'aisne' (154), '*scripserunt esse uerius sentio* (157), etc.

De même, avec une autonymie qu'on peut appeler *littéraire*, en ce qu'elle cite une forme en l'état, sans substitution possible :

11. *Sen.* 70 : *neque sapientibus usque ad plaudite ueniundum est*, "les sages n'ont pas besoin d'attendre le *Plaudite* de la fin de la comédie".

1.2.2. autonymie supra-verbale

12. *Or.* 154 : *in uno 'capsis' tria uerba sunt* "il y a trois mots dans le seul *capsis*" (*scil.* : *cape si uis*) ; '*sodes*' *pro* '*si audes*', '*sis*' *pro* '*si uis*'...

13. *Off.* 1, 23 : *...credamusque, quia FIAT quod DICTVM EST, appellatam fidem* "...croire que *fides* tire son nom de l'expression *Fiat quod dictum est*".

Les phrasillons ou formules commentés en autonymie sont par définition extra-flexionnels et aucune espèce d'intégrationnisme ne peut les affecter.

1.3. l'autonyme est grec :

Un cas particulier, fréquent chez Cicéron, consiste à produire du métalangage qui contient du grec. La tendance intégrationniste joue alors, chez l'orateur, aussi loin que possible, et même au-delà, on va le voir.

Les autonymes grecs présents chez Cicéron sont le plus souvent des substantifs, et leur intégration ne pose pas davantage de problème que pour les substantifs latins. On constate que la forme casuelle la plus fréquente est le nominatif-étiquette, toujours syntaxiquement justifié :

14. *Ac.* 2, 136 : *...mirabilia Stoicorum, quae παράδοξα nominantur...*

15. *Diu.* 2, 89 : *...signifero in orbe, qui Graece ζῶδιαχός dicitur...*

etc. / (p. 503)

Le seul vrai problème est dans l'absence d'ablatif en grec, quand il s'agit par exemple d'exprimer une dérivation (*X ab Y ducitur*) et, plus globalement encore, s'il s'agit d'un verbe autonome, dans l'absence de gérondif en grec. Un auteur moins puriste que Cicéron saura se contenter d'un nominatif dénommatif (ex. 16) ou d'un infinitif (ex. 17) :

16. P.-Fest. 6, 7 L : *agnus ex graeco ἀμνός deducitur* “le mot *agnus* vient de *ἀμνός*” ;

17. Varr. *L.L.* 2, 96 : ... *quae in Graeca lingua putant Latina, ut scalpere a σκαλεύειν et sternere a στρωνύειν, lingere a λιχμάσθαι (...), prouidere a προιδεῖν, errare ab ἔρρειν, etc.*

Cicéron préfère à cette solution claire des palliatifs qu’il juge plus conformes à la grammaire mais qui “créolisent” (ex. 18-19) ou obscurcissent considérablement son propos (ex. 20-22). Il peut ainsi soit helléniser l’entour de l’autonyme grec, en l’occurrence la préposition *de* devenant *περὶ*, et casualiser le terme grec selon la syntaxe grecque (ex. 18), ou penser la construction du verbe latin *interest* d’après l’analogie de *διαφέρει* pour faire apparaître un infinitif substantivé au génitif (ex. 19) :

18. *Fat.* 17 : ...*ad illam Diodori contentionem, quam περὶ δυνατῶν...*⁷,

19. *Fam.* 15, 2 : *Sed plane gaudeo quoniam τὸ νεμεσᾶν interest τοῦ φθονεῖν,*

soit latiniser l’autonyme grec pour n’avoir plus affaire qu’à un énoncé entièrement latin, tout en prétendant écrire du grec :

20. *Nat.* 1, 18 : *Tum Velleius... tamquam modo ex deorum concilio et ex Epicuri intermundiis* [= “ablatif” de *μετακόσμια*] *descendisset, ‘Audite’, inquit...*⁸ / (p. 504)

21. *Nat.* 2, 111 : *Has Graeci stellas Hyadas uocitare suerunt, a pluendo* (*ῥεῖν enim est pluere*), *nostri imperite Suculas, quasi a subus essent, non ab imbribus nominatae* “ces étoiles, les Grecs les ont nommées *Hyades*, du verbe *pleuvoir* (*ῥεῖν* signifie en effet ‘pleuvoir’) ; nous, par méprise, les avons appelées *Suculae*, comme si l’origine en était les porcs et non les pluies”.

A pluendo remplace le tour logique attendu *ab ῥεῖν*. On constate aussi une latinisation de termes grecs sans ablatif dans la fin du passage : *ab imbribus = ab ῥεῖν, a subus = ab ῥς*. L’énoncé

⁷ L’hellénisation complète du syntagme prépositionnel est la manière habituelle d’Isidore dans ses étymologies : cf. entre beaucoup *Etym.* 12, 1, 34 : *Dicti uri ἀπὸ τῶν ὀρέων, id est a montibus*, à comprendre “le mot *urus* vient du terme grec ὄρος, ‘montagne’” ou *ibid.* 12, 1, 11 : *Aries uel ἀπὸ τοῦ Ἄρρεος, id est a Marte, uocatus, uel...*

⁸ *Intermundiis* n’est pas autonome dans cette phrase ; il a un emploi en usage. Mais la présence d’*Epicuri* indique une source énonciative qui fait d’*intermundiis* ce qu’on appelle une “connotation métalinguistique autonymique” (cf. J. REY-DEBOVE 1973 et 1997 *passim*) ou une “modalisation autonymique” (cf. J. AUTHIER-REVUZ 1987 et 1992-1993). Cela revient à écrire *tamquam descendisset ex deorum concilio et ex eis rebus quas Epicurus appellat μετακόσμια, id est ‘intermundia’*. Les énoncés de ce genre sont très nombreux chez Cicéron. Mais ici, par raccourci, il veut simplement dire, avec connotation autonymique “...descendre des *μετακόσμια* d’Épicure” ; faute d’un ablatif grec et par refus d’écrire un nominatif dénommatif (**ex Epicuri μετακόσμια*), il choisit donc de traduire en latin le terme grec, tout en insistant sur sa grecité (*Epicuri*). C’est du grec sans grec. Le procédé de l’hellénisme implicite est constant chez Cicéron, y compris en dehors de la sphère d’emploi de l’ablatif, mais on peut supposer qu’il est ici motivé presque mécaniquement par le manque d’ablatif grec. Notons que la traduction implicite proposée de *μετακόσμια* par *intermundia* est un décalque strict, dont la “valeur de verbumexverbalité” est très élevée (cf. C. NICOLAS 2000), en sorte qu’il est possible de suppléer la forme grecque, même si on ne la connaît pas : il est donc d’autant plus facile de se passer de la forme originelle.

est proche de l'absurde, mais la parenthèse (*ἔστιν enim est pluere*) a pour mission d'expliquer le propos. Il arrive aussi que l'on n'ait pas cette explication :

22. *Leg.* 1, 19 : *eamque rem illi Graeco putant nomine νόμον a suum cuique tribuendo appellatam, ego nostro (scil. legem appellatam) a legendo*, “ils estiment que cette notion a été appelée en grec νόμος par dérivation du verbe νέμειν, pour moi je tiens que *lex* tire son nom de *legere*” : *a suum cuique tribuendo* est mis pour *ab νέμειν*. Cf. aussi *Or.* 61 (*ab eloquendo ῥήτωρ*), *Tusc.* 3, 61 (*λύπην quasi solutionem*) ou *Sall. Jug.* 78, 3 (*Syrtes a tractu*).

La syntaxe d'accord prévaut chez Cicéron au-delà du raisonnable, puisqu'on le voit préférer la correction grammaticale (*ab* engage bien un ablatif) à la clarté de l'énoncé (il dit en substance que le mot *Hyades* dérive du mot *pluere*...).

2. AUTONYMIE ET DETERMINATION

La comparaison entre 1a. et 1b. signalait, pour le français, un usage spécial de la détermination à l'égard de l'autonymie (absence de déterminant le plus souvent, sauf déictique, toujours possible : “ce *Quoi qu'on die*”). Il en est de même en latin, en dehors du cas de l'article défini, évidemment. L'autonyme paraît ainsi souvent le lieu d'une surdétermination, notamment par *ille*, destinée à signaler une connotation autonymique :

23. *Ac.* 2, 15 : ...*ea dissimulatione quam Graeci εἰρωνίαν uocant* : *ea* insiste contextuellement sur la valeur terminologique de *dissimulatio* / (p. 505) et la proposition est à comprendre “... la dissimulation, terme que les Grecs appellent *ironie*”.

24. *Tusc.* 4, 17 : *Obtrectatio autem est ea quam intellegi ζηλοτυπίαν uolo*... Même analyse : “il s'agit du terme *obtrectatio* qu'il faut comprendre comme l'équivalent du terme *ζηλοτυπία*”.

25. *Nat.* 3, 28 : *iste quasi consensus, quam συμπάθειαν Graeci uocant*... “le terme *consensus* qui correspond au terme grec *συμπάθεια*” (cf. M.-D. Joffre 1996).

26. *Fat.* 28 : *Nec nos impedit illa ignaua ratio, quae dicitur* “et nous ne serons pas gêné par le fameux ‘raisonnement paresseux’, comme on l'appelle...”.

27. *Nat.* 1, 55 : *illa fatalis necessitas quam εἰμαρμένην dicitis*... “ladite nécessité fatale que vous appelez *εἰμαρμένη*”.

28. *Off.* 1, 153 : *illa sapientia quam σοφίαν Graeci uocant* “ce concept fameux de ‘Sagesse’ que les Grecs appellent *σοφία*”.

29. *Diu.* 2, 92 : *Cum enim illi orbis, qui caelum quasi medium diuidunt et aspectum nostrum definiunt, qui a Graecis ὀρίζοντες nominantur, a nobis finientes rectissime nominari possunt...* “ces ‘cercles’ etc.”.

3. LE GENRE ET LE NOMBRE DE L'AUTONYME

Le genre et le nombre de l'autonyme sont neutralisés en français. Mais il semble que le latin n'ait pas, sur ce point, cherché à démarquer l'autonyme du mot usuel, sauf très rares exceptions (cf. ex. 30 et 31) :

30. Non. 12, 3 : *Passum est proprie rugosum uel siccum* “*Passus* signifie proprement *rugosus* ou *siccus*”. En l'espèce, la neutralisation de genre et de nombre (pour l'accord) s'accompagne du genre neutre de la forme (alors que le lemme commenté par Nonius est au masculin *passus*), ce qui n'est compatible qu'avec l'adjectif autonyme.

31. Non. 38, 22 : *Idiotas a graeco tractum, inutilis...* “*Idiotas* est tiré du grec [et signifie] ‘inutiles’...” : ici l'accord au neutre singulier de *tractum* est notable et en tout point comparable à l'usage moderne.

Mais cette conscience du statut spécifique de l'autonyme est rarissime. Je ne vois aucun exemple cicéronien comparable à 31. A chaque fois que l'accord à un autonyme masculin ou féminin se fait au neutre, cela est justifiable syntaxiquement : dans l'exemple 2, *idque proprie quidem in disparibus coloribus dicitur, id* ne reprend pas *uarietas* / (p. 506) mais *uerbum* ; dans l'exemple 6, *Ianum (...), quod ab eundo nomen est ductum, quod*, tout en reprenant *Ianum*, accompagne *nomen* et se trouve, comme il est banal dans une relative, attiré au cas de l'attribut du sujet ; etc. La syntaxe normale de genre et de nombre de l'autonyme (et la seule suivie par Cicéron) est celle de l'exemple 3, où le genre de *uirtus* (dans ses emplois en usage) entraîne l'accord au féminin du participe *appellata*. Il n'y a donc sur ce point aucune différence entre la mention et l'usage, ni chez Cicéron ni chez les autres auteurs latins :

32. Suet. *Vesp.* 22, 3 : ***plaustra potius quam plostra dicenda*** “il faut dire *plaustra* plutôt que *plostra*” (noter le pluriel *dicenda*), ce qui conduit à d'éventuelles ambiguïtés :

32. Quint. *I.O.* 1, 5, 2 : ***Verba nunc generaliter accipi uolo : nam duplex eorum intellectus est*** “je souhaite qu'on prenne *uerba* dans son sens général : car ce mot a deux sens...” (et non pas “je souhaite que ces termes soient pris dans un sens général etc.”...). Noter la reprise de l'autonyme

uerba par l'anaphorique pluriel *eorum*, qui ne peut qu'entretenir l'ambiguïté. Il y a là une confusion entre le référent de l'autonyme (le terme *uerba*, qui, en tant qu'autonyme est un singulier : il équivaut à *uerbum* '*uerba*') et sa forme paradigmatique (*uerba* est au pluriel), ce qui témoigne d'une analyse linguistique et logique insuffisante.

CONCLUSION

Malgré son évident sens linguistique, Cicéron ne prend pas la peine de démarquer avec suffisamment de méthode les emplois autonymiques des emplois usuels. Les seuls autonymes qui, chez lui, soient immédiatement repérables sont ceux, très peu nombreux, que leur nature même ou leur forme empêche d'intégrer au tissu phrastique : les autonymes paradigmatiques, qui impliquent une forme précise du paradigme, sans substitution possible (ex. 10-11), et les autonymes supra-verbaux, qui impliquent une phrase ou une proposition (ex. 12-13). Il arrive alors que Cicéron, faute de pouvoir intégrer discrètement de tels segments⁹, qui restent irréductibles à la grammaticalisation, insiste sur leur statut spécial en utilisant un terme métalinguistique casualisable selon les règles usuelles (*uerbum*, *sententia*, etc.), sur / (p. 507) lequel s'appuie, en une apposition commode, le segment hors phrase ; ainsi pour Cic. *Fin.* 2, 3 : *ut quibusdam in formulis EA RES AGATUR...* "comme dans certaines formules *ea res agatur...*" ; Cic. *Att.* 1, 14, 5 : *tabellae ministrabantur ita ut nulla daretur VTI ROGAS* "on distribuait les bulletins de manière qu'il n'y eût aucun bulletin oui". Hormis ces cas rares, l'autonyme est le plus souvent un substantif que Cicéron intègre dans sa forme interne (casualisation des autonymes) et dans sa forme externe (accords réguliers en cas, genre et nombre par rapport à la forme de l'autonyme dans l'énoncé). Il n'y alors plus de différence syntaxique entre l'autonyme X dans un énoncé métalinguistique et le substantif X dans un énoncé en usage : *uirtus* est féminin aussi bien dans la phrase *Phil.* 5, 1 : *uestrae uirtuti constantiaeque confido* (avec emploi en usage) que dans l'exemple 3 (avec autonymie) ; l'infinitif autonymique est neutre (*Att.* 13, 21, 3 : *inhibere illud tuum... uehementer displicet*, "ce mot *inhibere* que tu emploies ne me convient pas du tout"), comme n'importe quel infinitif substantivé en usage ; l'autonyme grec est traité syntaxiquement comme un hellénisme en usage et est doté, dans les deux situations, d'un cas et d'un nombre commandé par la syntaxe et d'un genre intrinsèque, pré-établi. Il ne reste, avons-nous dit, comme spécification facultative de l'autonymie, qu'un emploi focalisateur de la détermination nominale

⁹ L'intégration par créolisation ou par l'absurde est vraiment un cas extrême : ex. 18-19 et 21-22.

(ex. 23-29). Mais cela n'est en rien une exclusivité de l'autonyme, en sorte que si la détermination peut aider à la substantivation d'un groupe non substantif au départ tout en insistant sur son statut métalinguistique (*inhibere illud tuum* : cf. *supra*), cela ne devient qu'une subtilité contextuelle dans le cas d'un substantif pur : *illa uirtus* voudra sûrement très majoritairement dire "cette (grande) vertu" plutôt que "le terme *uirtus*". Du coup, *mutatis mutandis*, tout se passe comme si Cicéron, par l'intégrationnisme forcené qu'il pratique, abolissait l'opposition logique entre « Cette vertu est féminine » et « Le mot *virtus* est féminin ». Pour un linguiste et un logicien comme notre orateur, il y a là quelque chose de fâcheux. Sans doute faut-il imputer cette lacune épistémologique à l'époque (les autres auteurs sont rarement plus méthodiques), condamnée à se payer d'à-peu-près qui nuiront longtemps au développement des outils modernes de la logique, de la linguistique et de la pragmatique ; peut-être aussi faut-il seulement l'imputer au rapport particulier que Cicéron entretient avec le solécisme : il se peut qu'un *ab + inf.* (fût-ce un infinitif grec) ait pour le professeur d'art oratoire quelque chose de monstrueux et qu'il préfère encore obscurcir son propos plutôt que de transgresser un tabou. / (p. 508)

BIBLIOGRAPHIE

- Ambiguïté (L')* 1988 : Cinq études historiques réunies par I. ROSIER, Presses Universitaires de Lille.
- AUROUX, Sylvain [éd.] 1989 et 1992 : *Histoire des idées linguistiques*, I et II, Liège-Bruxelles, P. Mardaga.
- AUROUX, Sylvain 1997 : "La réalité de l'hyperlangue", *Langages*, 127 (Sept. 1997), 110-121.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline 1987 : "Modalité autonymique et pseudo-anaphore déictique", *Cahiers de Lexicologie*, 51 (1987-2), 19-37.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline 1992-1993 : "Repères dans le champ du discours rapporté", *L'Information Grammaticale*, 55 (Octobre 1992), 38-42, et 56 (Janvier 1993), 10-15.
- BARATIN, Marc 1989 : *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, Éd. de Minuit.
- BARATIN, Marc 1989 : "La constitution de la grammaire et de la dialectique", in AUROUX, Sylvain [éd.], I, 186-206.
- BARATIN, Marc 1989 : "La maturation des analyses grammaticales et dialectiques", in AUROUX, Sylvain [éd.], I, 207-227.
- BARATIN, Marc 1989 : "Les difficultés de l'analyse syntaxique", in AUROUX, Sylvain [éd.], I, 228-242.
- BARATIN, Marc 1999 : "Remarques sur l'absence de signification chez les grammairiens latins", *Conceptions latines du sens et de la signification* (M. BARATIN & C. MOUSSY éd.), *Lingua Latina*, 5, P.U.P.S., 117-126.
- BARATIN, Marc et DESBORDES, Françoise 1981 : *L'analyse linguistique dans l'Antiquité classique. 1. Les théories*, Paris, Klincksieck.

- BIVILLE, Frédérique 1999 : "Son et sens", *Conceptions latines du sens et de la signification* (M. BARATIN & C. MOUSSY éd.), *Lingua Latina*, 5, P.U.P.S., 107-116.
- BORTOLUSSI, Bernard 2000 : "L'infinif substantivé", *La création lexicale en latin* (M. FRUYT & C. NICOLAS éd.), *Lingua Latina*, 6, P.U.P.S., 61-73.
- CORNULIER, Benoît (de) 1980 : "Le détachement du sens", *Communications*, 32, 125-182.
- DESBORDES, Françoise 1988 : "Homonymie et synonymie d'après les textes théoriques latins", dans *Ambiguïté (L')* 1988, 52-102.
- DESBORDES, Françoise 1989 : "Les idées sur le langage avant la constitution des disciplines scientifiques", in AUROUX, Sylvain [éd.], I, 149-161.
- DESBORDES, Françoise 1989 : "La rhétorique", in AUROUX, Sylvain [éd.], I, 162-185.
- EBBESEN, Sten 1988 : "Les Grecs et l'ambiguïté", dans *Ambiguïté (L')*, 15-32.
- FRUYT, Michèle 1996 : "Lexique et conscience linguistique : sens fonctionnel et sens parallèle", *Structures lexicales du latin* (M. FRUYT & C. MOUSSY éd.), *Lingua Latina*, 3, P.U.P.S., 97-119.
- ILDEFONSE, Frédérique 1997 : *L'invention de la grammaire dans l'Antiquité grecque*, Paris, Vrin.
- JOFFRE, Marie-Dominique 1996 : "Sens et emplois de *iste* à la fin de l'époque républicaine", *R.É.L.*, 74, 145-154.
- MAILLARD, Michel 1972 : "Anaphores et cataphores", *Communications*, 19, 93-104. / (p. 509)
- NICOLAS, Christian 2000 : "La néologie technique par traduction chez Cicéron et le critère de verbumexverbalité", *La création lexicale en latin* (M. FRUYT & C. NICOLAS éd.), *Lingua Latina*, 6, P.U.P.S., 109-146.
- NICOLAS, Christian (à paraître) : "Autonymie et autonomie syntaxique : le latin confronté au métalangage", *Revue de philologie*.
- RECANATI, François 1979 : *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil.
- REY, Alain 1977 : *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, A. Colin.
- REY, Alain 1992 : *La terminologie. Noms et notions*, QSJ ? n° 1780, Paris, P.U.F., 2^e éd.
- REY-DEBOVE, Josette 1973 : "La sémiotique de l'emprunt lexical", *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 11-1 (= *Mélanges Paul IMBS*), 109-123.
- REY-DEBOVE, Josette 1997 : *Le métalangage*, Paris, A. Colin (réédition de 1978, Le Robert).
- SERBAT, Guy 1996 : *L'emploi des cas en latin* (= *Grammaire fondamentale du latin, tome VI*). *Vol. I : Nominatif, Vocatif, Accusatif, Génitif, Datif*, BEC, Louvain-Paris, Peeters.